

**VOUS
AVEZ LE
POUVOIR
DE DIRE**

OUI

**VOUS NOUS VERSEZ
TOUT OU PARTIE DE
VOTRE TAXE
D'APPRENTISSAGE**

Depuis le 6 octobre 2017, l'IAE Toulouse est devenu **Toulouse School of Management (TSM)** : verser votre Taxe d'Apprentissage à TSM, c'est contribuer à la formation professionnelle de vos futurs collaborateurs.



**GRÂCE
À CES FINANCEMENTS,
NOUS INVESTISSONS
EN TALENTS
(PROFESSEURS,
ÉTUDIANTS...),
EN LOCAUX,
EN MATÉRIEL...**



Toulouse School of Management



Toulouse School of Management

**NOS PROJETS
SOUTIENNENT VOTRE CROISSANCE
GRÂCE À NOS DIPLÔMÉS DE HAUT NIVEAU,
NOS STAGIAIRES ET NOS RESSOURCES
MISES À VOTRE DISPOSITION**



CONTACT

"TAXE ET PARTENARIAT ENTREPRISES"

A votre disposition pour vous accompagner dans les démarches de versement :

Claire Triviaux
Chargée des Relations Entreprises
Correspondante Taxe d'Apprentissage
Tél. 05 61 63 57 11
claire.triviaux@tsm-education.fr

Toulouse School of Management (TSM)

Taxe d'Apprentissage
2, rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse cedex 9

<http://tsm-education.fr/taxe-apprentissage>

